

LES 33<sup>e</sup> ASSISES  
DE LA  
TRADUCTION  
LITTÉRAIRE

COMPTE RENDU  
SANTIAGO ARTOZQUI

LA TABLE RONDE  
DE L'ATLF  
CORINNA GEPNER

Début novembre, conformément à une tradition que l'on peut cette année qualifier de christique, des traducteurs, des auteurs, des universitaires, des étudiants et des lecteurs se sont retrouvés dans la ville d'Arles pour parler traduction. Le soleil était de la partie, les terrasses arlésiennes invitaient au farniente, et pourtant tous ces passionnés, fort nombreux cette année, n'ont pas hésité à s'enfermer des heures durant à la chapelle du Méjan, à l'église des Frères prêcheurs ou dans des amphis de l'Espace Van Gogh pour assister aux conférences, tables rondes et autres ateliers proposés par Atlas, l'association pour la promotion de la traduction littéraire, dont les Assises s'intitulaient cette année « L'Empire contre-écrit ».

Le caractère quelque peu cryptique de ce titre ne vous aura pas échappé, et nous ne l'avons choisi qu'à la suite d'une longue réflexion collective sur le thème dont nous souhaitions débattre. Nous sommes partis d'un constat : il existe des littératures dites post-coloniales qui posent d'intéressants problèmes de traduction. Vous l'aurez compris, tout est dans ce « post-coloniales », un adjectif qui ne revêt pas le même sens selon qu'il qualifie une nation ou une littérature. En effet, dans le premier cas, il fixe une situation historique dans sa temporalité, alors que dans le second, il décrit un processus qui peut avoir débuté plus ou moins tôt, mais qui est encore à l'œuvre aujourd'hui, sans qu'on puisse nécessairement déduire une relation directe de causalité entre le fait colonial et la nature de la littérature contemporaine dans un espace géographique ou culturel donné. La confusion, parfois délibérée, entre les deux acceptions de ce terme est donc un problème politique, ou pour le moins une prise

de position politique, car elle effectue un transfert de sens qui voudrait nous faire croire à la pertinence d'une définition territoriale ou historique de l'identité culturelle. Voilà pourquoi, au terme d'un long mais passionnant débat, nous avons décidé de ne pas faire figurer ce terme ambigu dans l'intitulé de ces Assises. En outre, si la colonisation, puis la décolonisation, ont donné lieu à des évolutions dans les langues et les littératures des colonisateurs autant que des colonisés, elles n'expliquent pas tout, et on sait bien qu'une langue peut évoluer en fonction d'événements d'une autre nature.

Mais, tel Maître Pathelin, revenons à nos moutons : « L'Empire contre-écrit ». Ça tombe bien, ce syntagme est une traduction, mais une traduction qui a une histoire. En 1982, Salman Rushdie écrit un article, *The Empire Writes Back with a Vengeance*, dans lequel il ne parle pas vraiment de littérature, mais plutôt du racisme dont sont victimes en Grande-Bretagne les ressortissants non blancs des anciennes colonies. Sept ans plus tard, en 1989, Ashcroft, Griffiths et Tiffin publient *The Empire Writes Back : Theory and practice in Post-Colonial Literature*, un livre qui forge et théorise le concept selon lequel le fait colonial a contribué et contribue encore (c'est le *post*), à modeler la littérature de langue anglaise. Comme on peut l'imaginer, tout le monde n'est pas d'accord avec cette idée, même si le propos de ces auteurs est plus subtil que l'image que j'en donne en deux phrases. Toujours est-il que ce livre, qui a beaucoup circulé dans le milieu des études littéraires, n'a été traduit en français qu'en 2012, par Jean-Yves Serra et Martine Mathieu-Job, et publié sous le titre *L'empire vous répond*, une traduction très littérale – car effectivement « to write back », c'est répondre par écrit –, mais qui laisse de côté un élément important : la référence à *Star Wars, The Empire Strikes Back*. Or, cette référence, loin d'être anecdotique, puisqu'elle renvoie au contenu du film (l'empire hégémonique et maléfique, Dark Vador), mais également au film en tant qu'élément de la culture populaire et mondialisée de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, est au cœur du débat. Remarquons au passage que ce choix de traduction illustre l'éternelle question de la fidélité, question qui appelle toujours la même réponse : fidélité, oui, mais à quoi ? Pour l'anecdote, ce n'est que récemment que le titre « L'Empire contre-écrit » a commencé à circuler pour désigner cet ouvrage, l'usage ayant rétabli au

moyen d'un néologisme la référence culturelle qui avait disparu. Quant à nous, nous l'avons emprunté, tout d'abord parce qu'il s'agit d'une traduction, une traduction qui, du point de vue du fond, renvoie au thème, pour toutes les raisons que je viens d'exposer, mais qui le fait aussi du point de vue de la forme, en ce qu'elle illustre la difficulté que rencontre le traducteur lorsqu'en trois mots, il doit imbriquer un sens, une référence culturelle et un contexte historique et social.

Comme on le voit, le thème était ambitieux, même si nous avons toujours eu conscience que vouloir le traiter de manière exhaustive aurait été aussi prétentieux qu'illusoire. Néanmoins, nous avons souhaité aborder différentes facettes de ces littératures ainsi que la façon dont elles sont traduites selon des approches diverses, sans nous cantonner à une région du monde ou à une époque en particulier. Dans cet esprit, la conférence inaugurale de Souleymane Bachir Diagne, professeur de philosophie et d'études francophones, et directeur du département de français de Columbia University, était emblématique de l'approche que nous souhaitions avoir. Avec autant d'érudition que de simplicité, M. Bachir Diagne nous a parlé des interprètes coloniaux et de la façon dont ils sont passés « De l'orature à l'écriture », vu que tel était le titre de sa conférence, un titre dont je ne peux m'empêcher de souligner qu'il arbore lui aussi un néologisme, ce qui témoigne de la richesse linguistique de notre sujet. Au cours des jours suivants, nous avons écouté Myriam Suchet, qui a démontré que les écritures dites post-coloniales n'inventent pas une autre langue, mais qu'elles « imaginent » la langue autrement, puis Claire Joubert, dont la conférence intitulée *Enfants de Shakespeare, Enfants de Minuit* a remis Salman Rushdie dans le débat. Nous avons également eu l'honneur de recevoir Jacques Roubaud et Florence Delay, qui ont parlé de *Partition rouge*, une anthologie de poèmes et de chants d'Indiens d'Amérique du Nord qu'ils ont recueillis et traduits, tandis que Sylvain Prudhomme, le régional de l'étape, nous a rendu visite avec une valise pleine de ses lectures africaines.

Bien sûr, outre les universitaires et les auteurs, nous avons donné la parole aux traducteurs, les véritables protagonistes de cette manifestation, au cours des trois tables rondes qui leur étaient consa-

créées : « English in progress », où Ludivine Bouton-Kelly, Jean-Pierre Richard et Dominique Vitalyos ont expliqué comment ils s'adaptaient aux évolutions de la langue anglaise dans leur pratique de la traduction ; « Le Français butin de guerre », où Regina Keil-Sawage, Yasmina Melaouah et Frank Wynne ont parlé exotraduction ; et, *last but not least*, la table ronde professionnelle de l'ATLF, « Traduire dans les pays du Maghreb », où Mohamed Sghir Janjar, Walid Soliman et Lofti Nia ont évoqué la place de la traduction dans la culture littéraire et éditoriale des pays susnommés.

Après avoir fait la fête le vendredi soir – là encore, c'est une tradition aux Assises, laquelle permet aux vieux amis de se retrouver et aux jeunes de faire connaissance avec les acteurs du métier autour d'un verre, d'un buffet et d'une piste de danse –, les participants ont assisté à des ateliers d'anglais du Népal ou de spanglish, d'arabe, d'afrikaans, de russe ou de provençal, ainsi qu'à un atelier d'écriture animé par Hédi Kaddour. Côté spectacle, nous avons également apprécié une lecture en québécois de *Rouge gueule*, d'Étienne Lepage, et de *Being at home with Claude*, de René-Daniel Dubois, au cours de laquelle Danny Boudreault a démontré toute l'étendue de son talent, ainsi qu'une lecture musicale en provençal pleine d'émotion, par Claude Guerre et Emmanuelle Aymès accompagnés de Henri Maquet. Pour finir, Jacques Bonnaffé, en sa qualité de « Témoin des Assises », est venu nous faire part avec l'humour et la faconde dont il est coutumier des impressions que celles-ci lui ont laissées.

Au moment où j'écris ces lignes, les 33es Assises font partie du passé, un passé riche de rencontres et d'échanges dont elles ont perpétué le principe, mais déjà, nous nous tournons vers les prochaines, où j'espère que vous serez nombreux à venir alimenter de votre présence la flamme de la traduction littéraire, laquelle, grâce à vous et malgré les tempêtes qui secouent notre époque, refuse de s'éteindre.

**A**près un tour de piste européen en 2015, l'ATLF a consacré sa traditionnelle table ronde des Assises aux pays du Maghreb. « Traduire dans les pays du Maghreb », tel était l'intitulé de cette rencontre, qui avait vocation à s'inscrire dans les pistes de réflexion ouvertes par la thématique 2016 des Assises, « L'Empire contre-écrit ». Pour l'occasion, nous avons invité Mohamed Sghir Janjar, directeur adjoint de la Fondation du roi Abdul Aziz (Maroc), Lotfi Nia, traducteur franco-algérien, et Walid Soliman, traducteur, écrivain et éditeur (Tunisie). Et, pour animer la table ronde, Richard Jacquemond, traducteur de l'arabe et professeur à l'université d'Aix-Marseille.

De riches échanges ont permis de brosser un vaste panorama historique de l'évolution des trois pays du Maghreb : de la tradition à la modernité, en passant par la colonisation et les politiques d'arabisation dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Point crucial, celui de la situation linguistique, qui révèle des spécificités lourdes de conséquences : bilinguisme français/arabe en recul au Maroc ; « bilignité » en Algérie, pour reprendre le terme de Lotfi Nia, décrivant deux langues qui coexistent désormais sans se comprendre ; bilinguisme en Tunisie, avec une dégradation sensible de la maîtrise des langues, qu'il s'agisse du français ou de l'arabe. À quoi s'ajoute, pour le Maroc et l'Algérie, les relations complexes qui existent entre le berbère et l'arabe.

Les trois intervenants ont fait état des difficultés que rencontrent les maisons d'édition, quand elles existent, pour publier, traduire, s'adapter à leur lectorat et diffuser leurs ouvrages. Sans compter que

le Maghreb a longtemps occupé une position périphérique par rapport à un centre de la culture arabe incarné par Beyrouth, le Caire ou Bagdad. Cette situation de sujétion (double domination, en fin de compte : celle de l'Europe et de la France, et celle de l'Orient) induit une circulation des idées et des livres particulièrement complexe, difficile et contraignante : pour avoir une chance d'exister sur la scène littéraire, un écrivain du Maghreb devra se faire publier au Liban ou en Égypte... Quant aux livres, leur disponibilité dépend, là aussi, de circuits complexes, et ce sont souvent les salons qui permettent d'avoir accès à la production éditoriale.

Dans ce contexte riche, foisonnant, mais problématique, la traduction joue, selon les pays, un rôle plus ou moins important. Dans l'ensemble, elle concerne plutôt les sciences humaines, domaine investi très tôt et de façon massive au Maroc, qui « exporte » aujourd'hui ses traducteurs dans tout le monde arabe. Qui sont ces derniers ? Pour la plupart, des professeurs d'université, attachés à traduire pour leurs étudiants les ouvrages fondamentaux dont ils ont besoin. Peu de traducteurs « professionnels », donc, et un lien étroit, fondateur, avec l'université. On traduit – beaucoup – du français « de France », mais aussi, désormais, des écrivains marocains francophones (Tahar Ben Jelloun, Fouad Laroui...). Plus généralement, le français sert encore de langue relais pour avoir accès aux textes étrangers, italiens, allemands, par exemple. En Tunisie, en revanche, on commence à traduire directement d'autres langues (italien, allemand, portugais), là aussi essentiellement des sciences humaines. Cela étant, le français continue de servir de relais. En Tunisie, le bilinguisme fait que l'on n'éprouve pas le besoin d'une traduction « interne » entre l'arabe et le français.

La situation est évidemment différente en Algérie, compte tenu de cette « bilinguïté » qui impose un double mouvement de traduction. Et, fait important, révélateur d'une réalité différente de celle de la Tunisie et du Maroc, l'Algérie traduit essentiellement « en interne », autrement dit les autres langues ne semblent pas exister, pour le moment du moins. En matière de littérature, le rapport à l'étranger serait quasi inexistant.

Point commun aux trois pays du Maghreb : les traducteurs sont rarement des traducteurs professionnels, ils sont généralement issus

de l'université, du journalisme, ou bien sont écrivains, comme Walid Soliman – lequel a créé sa propre maison d'édition, entre autres pour pouvoir publier les traductions qui lui tiennent à cœur. Il n'existe pas d'associations professionnelles de traducteurs, mais le métier se développe, entre autres à la faveur des aides à l'édition et à la traduction attribuées par la France au travers notamment des instituts français.

En bref, une table ronde qui aura permis de broser un portrait contrasté du Maghreb et donné envie d'approfondir le sujet...